

COMMUNE DE CUVRY

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1. PLAN DES SERVITUDES

Echelle 1 / 5000

METZ MÉTROPOLIS
Commune de CUVRY
Révision du POS valant élaboration du PLU

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil métropolitain de Metz Métropole en date du 28 mai 2018

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Le Vice-Président délégué Henri HASSER



Approuvé le : 28/05/2018

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

« Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés »

Légende :

- CanaTMD : Servitudes prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de matières dangereuses
 - I1bis : Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipelines (TRAPIL)
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - PPRI : Servitudes résultant du Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations (cf Documents annexés au PLU)
 - PT2 : Servitudes de protection contre les obstacles
 - PT3 : Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
 - T4 : Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne ; Servitudes de balisage (non représenté par manque de document)
 - T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement
 - T7 : Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières, plan circulaire de 24 km centré sur l'aérodrome de Metz-Frescaty (sur l'ensemble du ban communal)
- Pour information :
- Limite communale

